

AGENCE FRANCE LOCALE

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 17 mai 2024

Lyon, le 17 mai 2024,

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'Agence France Locale (la « Société ») dûment convoquée en date du 17 mai 2024 à 9 heures, au siège de la Société, 112 rue Garibaldi 69006 Lyon, s'est tenue sous la présidence du Président du Conseil de surveillance de l'Agence France Locale, Monsieur Sacha Briand (le « *Président* »).

Le quorum légal était atteint, représentant 2.312.500 actions ayant droit de vote, soit 100,00 % des droits de vote.

Les actionnaires de l'Agence France Locale ont adopté l'ensemble des résolutions leur ayant été soumises par le Directoire de la Société, à titre ordinaire, portant principalement sur la ratification de la cooptation de Madame Marie Ducamin en tant que membre du Conseil de surveillance.

